VILLE de MONTBARD B.P. 90 21506 MONTBARD CEDEX ARRETE N° 2024-231
Occupation du domaine public
Rue Benjamin Guérard

## LE MAIRE DE MONTBARD,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants :

**VU** le Code de la Route ;

**CONSIDERANT** la demande de l'entreprise Les Charpentiers Montbardois domiciliée 1 ZAE le Champ Blanc - 21500 FAIN LES MONTBARD;

## **ARRETE**

ARTICLE 1: L'entreprise Les Charpentiers Montbardois est autorisée à installer un échafaudage et à réserver deux places de stationnement au droit du 19 rue Benjamin Guérard en raison de travaux de toiture, du lundi 9 au vendredi 20 décembre 2024 (voir plan en annexe).

ARTICLE 2: La signalisation réglementaire sera fournie et mise en place par l'entreprise Les Charpentiers Montbardois qui prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes.

<u>ARTICLE 3</u>: L'entreprise Les Charpentiers Montbardois, la Gendarmerie, la Police Municipale sont chargées chacune en ce qui la concerne de la bonne exécution du présent arrêté.